

Grille de sélection détaillée

N° FI : 78.01

Ancien TO 1.1.1, TO 1.2.1, TO 1.2.2 et TO 2.1.1

Intitulé du Dispositif :

Principe de sélection	Critère de sélection	Note possible		Commentaire
Cohérence par rapport au contexte et aux besoins des actifs agricoles guyanais	Projet cohérent avec les objectifs régionaux définies dans les plans de filières	0 2	Non Oui	
	Le projet a-t-il un caractère structurant pour la filière? Le projet s'adresse à l'ensemble des producteurs d'une même filière et/ou d'une même zone géographique devant être le public cible	0 1	Non Oui	
Dimensionnement suffisant et compétences des intervenants	Les équipes sont en mesure de garantir le remplacement d'un intervenant en cas de maladie, congé ou départ de l'entreprise	0 1	Non Oui	
	Expérience et compétences du personnel : Présence dans l'équipe d'un intervenant ayant obtenu son diplôme initial depuis moins de 5 ans en adéquation avec le type de conseil prodigué ET/OU Présence dans l'équipe d'un intervenant ayant une expérience de plus de 2 ans dans le domaine considéré sur les 3 dernières années ET/OU Présence dans l'équipe d'un intervenant spécialisé dans le secteur d'activité visé par le conseil, et justifiant d'une mise à jour pertinente au regard de son expérience	0 2	Non Oui	
	Actualisation des connaissances du ou des intervenants par des formations/stages au cours des 5 dernières années	0 1	Non Oui	
	Adaptation pédagogique au public ciblé (actions, méthode, supports, ...)	0 1 2	Passable Bon Très bon	
Qualité pédagogique du projet au regard des méthodes proposées, des supports et des publics cibles concernés	Pertinence des actions par rapport aux objectifs du projet	0 1 2	Passable Bon Très bon	
	Méthodologie : détail de l'unité de conseil/formation/diffusion, livrables et justification du temps en adéquation avec les besoins du projet	-1 0 2	Insuffisant Passable Bon	
	Modalités de transfert prévues : - définition des actions de diffusion et des modalités de transfert des résultats, - définition claire des livrables du projet et des objectifs visés	0 1 2	Non Réponse partielle Oui	
	Mobilisation et adhésion des stagiaires	Pertinence et cohérence des moyens mis en œuvre pour mobiliser les publics	0 1 2	Insuffisant Bon Très bon
Intégration de dispositions de pilotage et d'évaluation	Informations sur le partenariat, le pilotage et l'évaluation	0 1 2	Non Informations limitées Informations suffisantes	
Pertinence du coût unitaire au regard des actions dispensées	Coût unitaire par module pertinent au regard des actions dispensées	0 1	Coût élevé Coût acceptable	
	Pertinence du coût horaire du conseiller/formateur (charge de structure comprise - hors coûts spécifiques)	0 1 2	Coût élevé (> 60€/h) Coût satisfaisant (40 à 60 €/h) Coût très satisfaisant (<40€/h)	A définir avec le SI
Cohérence avec le RITA : projet proposant des actions de transferts de connaissances produites dans le cadre du RITA (réseau d'innovation et de transfert agricole) à travers les expérimentations, les adaptations des pratiques et itinéraires techniques, et la construction de savoirs et savoir-faire	Actions permettant le transfert de connaissances produites dans le cadre du RITA	0 1	Non Oui	

	Note maxi possible
Cohérence par rapport au contexte et aux besoins des actifs agricoles guyanais	3
Dimensionnement suffisant et compétences des intervenants	4
Qualité pédagogique du projet au regard des méthodes proposées, des supports et des publics cibles concernés	8
Mobilisation et adhésion des stagiaires	2
Intégration de dispositions de pilotage et d'évaluation	2
Pertinence du coût unitaire au regard des actions dispensées	3
Cohérence RITA	1
NOTE FINALE maximale	23
SEUIL MINIMAL POUR L'ACCES AU SOUTIEN	12